



REPAS DU CCAS

C'est dans la joie et la bonne humeur que le CCAS a offert **178 repas** aux seniors âgés de plus de 70 ans.

Puis place à la musique et aux danses animées par Mr RONCIN accordéoniste !

Le CCAS vous donne rendez-vous l'année prochaine.

BREVES MUNICIPALES

Dans le cadre de l'Environnement : Différents travaux programmés ou réalisés comme l'arrachage de la "vieille" haie du boulo-drome rue des Montains avec pose prochaine d'une clôture. Idem pour la haie au niveau de l'aire de jeux rue Neuve avec pose de garde-corps. Coupe de la haie du parc des sources terrain Nord tennis avec prochaine mise en pelouse. Taille et coupe des pins le long de l'avenue de la Gare dans le but de stopper les dégradations du trottoir du fait des racines. Taille des chênes au Sud de la plaine de jeux. Coupe de la haie côté Nord du rond point rue Castellion et aménagement du parc rue de l'Industrie.



La fête de Noël organisée par le comité des fêtes de Bellignat s'est déroulée en présence des vétérans du foot qui se sont occupés des crêpes, de l'ECHB pour les gâteaux maison et chocolat chaud, la chorale "pourquoi pas moi" pour la barbe à papa, le RSB pour la vente de gui et de houx, le COS pour les frites, Alma flamenca à la buvette et sans oublié le clown **Marco's**.

Place des arcades :

- Le bar "Le 27" a ouvert tout récemment
- L'alimentation "Centre Frais" ouvrira courant mars 2015

Communication : Nous vous rappelons l'existence d'un email de contact : lepetitrenouillu@gmail.com pour toute remarque ou demande d'informations que nous pourrions éventuellement diffuser dans "Le petit Renouillu"

BLOC NOTES

07 mars

- Soirée dansante 30 ans (Comité des Fêtes)
- Soirée dansante pour les Femmes (Centre Social et Culturel Prévert)

14 mars - Loto (Sou des Ecoles)

28 mars - Soirée dansante (Vétérans Football Club)

Du 1 au 15 avril - Tournée des membres honoraires (Sou des Ecoles)

04 avril

- Braderie de l'enfance
- Chasse aux oeufs et projection film (Centre Social et Culturel Prévert)

Du 8 au 11 avril - Bourse aux vélos (Entente Cycliste Haut Bugey ECHB)

10 avril - Théâtre (Centre Social et Culturel Prévert)



SOMMAIRE

- CME - Conseil Municipal des Enfants
- Eclairage public
- Voeux du Maire
- Le Téléthon
- Embellir sa commune
- Bellignat d'antan
- Législation déjections canines
- Illuminations de fin d'année
- Assemblées générales
- Repas du CCAS

SOUS-COMMISSION COMMUNICATION

V.RAVET
F.MOURET
V.PITTION
M.N.BACQUE
N.PRUDHOMME
F.ARVEUX



N° 4 - Février 2015

CME - Conseil Municipal des Enfants

Un **Conseil Municipal des Enfants** est une instance municipale destinée aux enfants . Il a un rôle consultatif (ses délibérations n'ont pas force réglementaire si elles ne sont pas approuvées par délibération du conseil municipal élu ou du maire).

Le Conseil municipal des enfants a pour mission d'initier les enfants à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité. Il a pour mission complémentaire de les traduire en projets au bénéfice de tous. Ces idées et projets sont ensuite présentés au maire de la commune afin qu'ils soient inscrits au programme de la ville.



Le vendredi 28 novembre 2014, les enfants ont été élus pour 2 ans par l'ensemble de leurs camarades des classes de CE2, CM1, CM2 : **Ecoles du Pré des Saules et Sources** Remarques et demandes des enfants élus ...

« Nous allons représenter les deux groupes scolaires. Lors de notre première réunion de travail, nous avons visité les locaux de la Mairie (bureau de M. le Maire, bureaux des adjoints, accueil de la Mairie, salle du conseil, salle des commissions, salle des mariages) dont la salle Ecoiffier dans laquelle nous allons faire nos réunions. Au cours de ces deux années, nous participerons aux cérémonies officielles et comme nous avons de l'énergie, des idées et des projets, nous souhaiterions faire des propositions pour notre commune de Bellignat. Nous aimerions essayer de répondre aux attentes des élèves de Bellignat, participer au Téléthon et organiser des rencontres intergénérationnelles. Reconduire systématiquement la journée verte, organiser une rencontre sportive entre les deux écoles et une journée de solidarité. »

Elus : Nébi ARLI - Médy FAVRE - Wendy BARBERIS - Zoé BENABBAS - Noa MOREL - Anaïs BONDIER - Victorien PITTION - Elise GIROD - Charly RHODET - Mayssa LAKHAL - Noah RIPPE - Lina MTAALLAH - Alice DALOZ - Juliette PORRAS - Omnia RABHI

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre des économies d'énergies et pour donner suite à ce qui a été mis en place début octobre 2014, il a été décidé de poursuivre les coupures d'éclairage public. Les coupures sur le CD111 (entre intersection route d'Izernore et rond point de Groissiat) et sur le CD311 (entre carrossier Oliveira et rond point d'Alex) seront maintenues suivant les tranches horaires suivantes : CD111 de 23H à 6H et sur CD311 à partir de 23H sans rallumage le matin.

D'autres coupures sont prévues : éclairage public du Parc des Sources de 23H à 6H. Médecine du travail à partir de 23H sans rallumage le matin. Parking complexe de foot route d'Izernore à partir de 23H sans rallumage le matin (pas de coupure les nuits de grand tournoi).



Votre information municipale - **Le petit Renouillu** - N° 4 - Février 2015
Mairie de Bellignat - BP 47 - 01100 BELLIGNAT - Tél 04 74 77 60 32 - www.bellignat.fr

Email de contact : lepetitrenouillu@gmail.com



 **VOEUX DU MAIRE - Retour en images - Jean-Georges Arbant et le conseil municipal**



Médailles Dirigeants et sportifs méritants



Entente Cycliste Haut Bugey (ECHB)
Romain BAY et Thomas ROULIER - Dirigeants
Nicolas et Pierre NOBLET, Mathéo DEJOB
et Mathis BENOIT - Sportifs
Retraite Sportive de Bellignat (RSB)
Michel GRASSET - Dirigeant
Passion FM Radio
Daniel BOURGET - Dirigeant
Pétanque
Thierry DEMARCH - Sportif

 **Le TELETHON**

Est organisé en France depuis 1987 par l'Association Française contre les Myopathies (AFM), pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares.

Cette année, Bellignat a collecté 2780 € soit une augmentation de 35 % par rapport à l'année précédente. Nous remercions tous les participants, associations, entreprises, etc ... qui ont contribué à cette réussite !
Rendez-vous en décembre 2015.



BELLIGNAT D'ANTAN

Au XVème siècle, BELLIGNAT dépendait en partie des châtelleries de MONTREAL, DORTAN et ARBENT. La première délimitation avec OYONNAX a été effectuée en 1485. Elle a été remise en cause en 1667 et 1766, la discorde provenant de l'exploitation des forêts. Elle semble définitive depuis 1794. Les mêmes problèmes ont eu lieu avec ALEX et APREMONT, les ventes de bois étant la seule ressource des communes. BELLIGNAT comptait 374 habitants en 1789 lorsque Claude-Louis PANSUT fut élu maire du village. L'industrie rurale se développa à partir de 1830, la soierie, la tournerie sur bois, la fabrication des peignes.



 **EMBELLIR SA COMMUNE**

Dans la continuité du concours national des villes et villages fleuris, la municipalité envisage la création d'un comité de fleurissement. Les personnes souhaitant participer au fleurissement de leur quartier, rue, lotissement, etc, peuvent se faire connaître auprès de la mairie. Tous bénévoles qui souhaitent pratiquer des activités telles que plantations, arrosage, désherbage ... avec un seul et même but : participer à l'embellissement de Bellignat.



 **LEGISLATION DEJECTIONS CANINES**



Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de première classe soit 35 €.

 **ASSEMBLEES GENERALES**

Entente Cycliste Haut Bugey - Début de saison - Le 06 mars - Salle du chalet - Mme Sandrine RICHARD
Centre social Jacques Prévert - Le 09 avril

 **ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE**

